

Compte-rendu de l'intervention de Mr Michelet et de Mme Inglin le jeudi 19 mai 2011 devant les classes de 6° du collège François Truffaut.

Le jeudi 19 mai dernier, les classes de 6° du collège François Truffaut ont rencontré Monsieur le Maire de Chef Boutonne, Mr Michelet, ainsi qu'une de ses adjointes, Mme Inglin. Tous les deux ont présenté aux élèves le fonctionnement du conseil municipal ainsi que le rôle d'un élu. Le projet de la rénovation de l'avenue a également été évoqué.

Cette intervention rentre dans la partie 3 du programme d'éducation civique, "l'enfant, un habitant de sa commune".

Voici le compte-rendu de cette intervention, rédigé en classe par les élèves.

Présentation des élus:

Mr Michelet est maire de Chef Boutonne depuis 2004. Auparavant, il a été conseiller municipal à partir de 2001.

Mme Inglin est conseillère municipale et adjointe au maire chargée de la communication depuis 2008.



Leurs motivations pour être élus municipaux:

- L'amour pour leur commune
- La volonté de rendre service aux gens
- L'envie de participer à la gestion de la commune
- Etre au service des personnes

Leurs rôles dans le conseil municipal:

- Le maire, selon Mr Michelet, est un animateur, il impulse les projets et représente sa commune à l'extérieur. C'est aussi l'officier d'Etat Civil de la commune.
- Mme Inglin est en charge de la communication, elle s'occupe de la rédaction des journaux municipaux ainsi que du site internet de la commune.

Exercer ces fonctions leur demande-t-il beaucoup de temps?

OUI! Mr Michelet a réduit son activité professionnelle (il est agent immobilier) pour se consacrer en partie à cette fonction. Il est présent à la mairie environ un jour sur deux et il ne compte pas les heures de travail à son domicile ainsi que les réunions le soir...

Mme Inglin, quant à elle, est salariée. Elle ne peut exercer sa fonction d'adjointe qu'après ses heures de travail et elle avoue travailler beaucoup chez elle avec internet.

Leur rémunération:

Les élus (maire et adjoints) touchent une indemnité afin de couvrir leurs frais liés à leur fonction.

Mr Michelet touche 1600 euros par mois et Mme Inglin 270 euros. Ils reconnaissent tous les deux que l'on exerce pas ces fonctions pour l'argent car l'investissement est énorme.

La présentation du projet de rénovation de l'avenue de l'hôtel de ville:

Mr Michelet et Mme Inglin nous ont ensuite présenté les différentes étapes de la rénovation de l'avenue de l'hôtel de ville:

- 1 ère étape: Constat : l'avenue était très endommagée (trottoirs et revêtement de la route en mauvais état).
- 2ème étape: Le conseil municipal décide de faire appel à un cabinet d'architectes afin qu'il propose une solution.
- 3ème étape: Le cabinet d'architectes soumet un projet qui sera accepté par le conseil municipal.
- 4ème étape: La commune passe un marché avec les entreprises.
- 5ème étape: Les travaux commencent.

Ces travaux ont coûté 1.3 million d'euro.

D'où vient l'argent?

- Impôts
- Emprunt réalisé par la commune
- Subventions (Etat et conseil général)

Autres projets...

- Création d'un terrain de bicross
- Création d'un skate park et d'un city park

" Nous remercions Mr Michelet et Mme Inglin de leur venue. Leurs explications ont été très claires et nous avons compris beaucoup de choses sur le rôle des élus dans une commune".

Les élèves de 6ème.